



Vente par correspondance

Par **WILPAUL**, le **04/04/2018** à **18:23**

Bonjour,
Après des mois d'harcèlements des documents comme quoi j'étais l'unique gagnant d'une somme importante.
Suite à quoi j'ai répondu sans commandes, retour de documents m'informant qu'il fallait commander pour obtenir son gain et que celui-ci serait accompagné à la commande, commande livrée et sans gain autres documents confirmant que j'étais l'unique gagnant et avec une commandes supp je recevrais mon gain sous 48h en AR.
Donc plusieurs commandes et toujours rien, suite à quoi j'ai transmis, courrier et recommandés mais rien n'y fait malgré les articles de loi.
Comment faire ?
En tant que retraité je me suis fait arnaquer, et cela est un moins sur ma pension.
J'ai établi les dossiers avec toutes les preuves.
Je vous remercie de votre réponse
Bonne journée à vous
W. **anonymisation**

Par **jodelariege**, le **04/04/2018** à **18:36**

bonjour ,maintenant ces sociétés sont inattaquables ,il y a écrit que vous avez gagné un lot , un chèque si vous êtes tiré au sort.....laissez tomber ces sociétés ,n'achetez plus rien chez elles . tout courrier à la poubelle. au bout d'un moment vous ne recevrez plus rien du tout: bon débarras...nde façon générale ne croyez pas aux cadeaux de parfaits inconnus .. seuls ceux qui vous aiment vous font des cadeaux tout le reste ne cherche qu'à vous prendre de l'argent

Par **WILPAUL**, le **04/04/2018** à **18:45**

ces sociétés sont situées sur lka région de NICE 06,et ne sont que des sous-traitants,la société mère est située en belgique et a remplacée une autre société qui faisait le même

business et a été condamnée par la justice belge,merci de votre réponse